

L'ITINÉRANCE AU CANADA

ENJEU / QUESTION :

- Que fait le gouvernement du Canada pour répondre à l'itinérance?
-

RÉPONSE SUGGÉRÉE :

- **L'itinérance est un problème complexe et notre gouvernement s'est engagé à continuer de travailler avec nos partenaires et les communautés pour progresser vers l'objectif d'éliminer l'itinérance chronique au Canada d'ici 2030.**
- **Le gouvernement du Canada investit presque 4 milliards de dollars sur neuf ans pour lutter contre l'itinérance par l'entremise de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance.**
- **Vers un chez-soi a un impact significatif. Au cours de ses trois premières années, le programme a financé plus de 5 000 projets qui ont aidé à placer plus de 46 000 personnes en situation d'itinérance dans un logement plus stable, et plus de 87 000 personnes ont bénéficié de services de prévention et de détournement des refuges.**

- **Dans le cadre de la réponse du gouvernement à la pandémie de la COVID-19, l'augmentation du financement de Vers un chez-soi a permis la création de plus de 26 000 places d'hébergement temporaires et plus de 214 000 cas de placement dans des logements temporaires tels que des hôtels ont été fournis.**

RENSEIGNEMENTS :

Le gouvernement du Canada investit presque 4 milliards de dollars sur neuf ans pour lutter contre l'itinérance dans le cadre de de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance. Ce montant comprend un investissement de 562,2 millions de dollars sur deux ans, annoncé dans le budget 2022.

Budget de 2022 : Le 7 avril 2022, le gouvernement a annoncé, dans le cadre de son budget :

- un investissement de 562,2 millions de dollars sur deux ans dans le cadre de Vers un chez-soi, à compter de 2024-2025. Cet investissement, qui maintient les niveaux de financement de 2023-2024, vise à offrir une certitude à plus long terme aux organismes communautaires qui accomplissent un travail d'une importance vitale partout au pays. Ce financement permettra également d'assurer qu'ils ont le soutien dont ils ont besoin pour continuer à prévenir et à lutter contre l'itinérance, ainsi qu'à continuer de progresser vers l'objectif du gouvernement de mettre fin à l'itinérance chronique ;
- un financement de 18,1 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2022-2023, afin d'effectuer des projets de recherche-action pour identifier les autres mesures qui pourraient contribuer à éliminer l'itinérance chronique. Le but de la recherche-action est d'identifier et de documenter les obstacles constants rencontrés par les communautés dans le cadre de la prévention et de la réduction de l'itinérance chronique ; de mettre à l'essai des approches possibles qui pourraient enrayer les obstacles constants ; et de documenter les réalisations ainsi que les défis. Les projets seront axés sur trois sujets d'étude prioritaires, soit la collaboration, l'harmonisation des systèmes, et les données. Grâce à un processus d'élaboration conjointe, chaque communauté aura une marge de manœuvre pour identifier des priorités précises, dont la possibilité de s'axer sur des populations précises ; et,
- un engagement à éliminer l'itinérance chronique au Canada d'ici 2030.

Priorité de la lettre de mandat - Défenseur fédéral du logement : Votre lettre de mandat de décembre 2021 comprenait une priorité visant à nommer un défenseur fédéral du logement. Le rôle du défenseur fédéral du logement est de promouvoir et de protéger le droit au logement au Canada en menant des recherches de façon indépendante, en consultant des personnes ayant une expérience vécue des besoins en matière de logement et/ou de l'itinérance, en travaillant avec des groupes vulnérables et des organisations de la société civile, ainsi qu'en examinant et en évaluant les soumissions sur les questions systémiques de logement relevant de la compétence fédérale. À compter du 21 février 2022, Marie-Josée Houle a été nommée défenseure fédérale du logement par le gouverneur en conseil, sur votre recommandation en tant que Ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, pour un mandat de trois ans.

Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance

Dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement a lancé Vers un chez-soi en 2019. Vers un chez-soi est un programme communautaire qui fournit du financement directement à des communautés précises par l'entremise des volets de financement Communautés désignées, Itinérance chez les Autochtones, Itinérance dans les communautés rurales et éloignées et Itinérance dans les territoires. Du soutien financier est accordé à 64 communautés désignées (centres urbains), aux trois capitales territoriales, à 30 communautés autochtones et aux communautés rurales et éloignées du Canada pour les aider à prévenir et à réduire l'itinérance. Il met également des fonds à la disposition des partenaires autochtones à l'appui d'approches fondées sur les distinctions dans le contexte des services aux personnes en situation d'itinérance. Le volet Capacité communautaire et innovation aide les communautés avec la mise en place d'un système d'Accès coordonné et favorise l'innovation dans le secteur.

- **Vers un chez-soi au Québec** : les volets de financement Communautés désignées et Itinérance dans les communautés rurales et éloignées sont régis par une entente Canada-Québec qui reflète les compétences et les priorités des deux gouvernements. Le volet de financement Itinérance chez les Autochtones est administré par Service Canada dans toute la province. Ce volet n'est pas visé par une entente Canada-Québec.

L'objectif principal de Vers un chez-soi est de simplifier l'accès au logement et au soutien pour les personnes qui sont en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance, en coordonnant les services locaux pour obtenir des résultats à l'échelle de la communauté à l'aide de données en temps réel.

Entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2022, Vers un chez-soi a engagé plus de 992 millions de dollars pour soutenir plus de 5 000 projets pour répondre aux besoins de personnes en situation d'itinérance, ou qui risquent de le devenir. Les projets se concentrent sur des activités du programme telles que : services répondant aux besoins essentiels, placement en logement, prévention et détournement des refuges, services d'intégration économique, et logement temporaire dans le contexte de la COVID-19.

Grâce à ces projets, plus de 87 000 personnes ont bénéficié de services pour prévenir l'itinérance, tel que l'aide au loyer ou la médiation entre un individu et sa famille. En outre, plus de 46 000 personnes ont été placées dans un logement plus stable. Dans le cadre de la réponse du gouvernement fédéral à la COVID-19, Vers un chez-soi a permis la création de plus de 26 000 espaces de logement temporaire pour assurer la distanciation physique dans les refuges. Le financement a aussi appuyer l'accès à l'aide au revenu, à la formation, à des programmes d'éducation, et à l'aide à l'emploi.

La pandémie de COVID-19 a fait ressortir l'importance du logement pour de nombreux Canadiens, en particulier ceux qui sont en situation d'itinérance ou qui risquent de le devenir. L'accès à un logement sûr et abordable, ainsi qu'à des services de soutien, est une condition préalable à la pleine participation à la vie économique et sociale et à la protection contre la transmission de maladies. Avec l'aide du financement d'urgence pour le secteur des services en itinérance, les communautés ont pris des mesures urgentes pour tenter de réduire la propagation de la COVID-19 chez les personnes en situation d'itinérance, qui incluent des efforts pour réduire le surpeuplement des refuges, créer des espaces d'isolement et loger des personnes dans des hôtels/motels.

Pendant la pandémie, notre gouvernement a investi un total de 1,3 milliard de dollars en financement supplémentaire pour Vers un chez-soi afin d'aider les communautés à répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Cela comprend 394,2 millions de dollars dans le cadre du Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19, 299,4 millions de dollars en investissements supplémentaires pour 2021-2022 annoncés dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne 2020 et 567 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, annoncés dans le budget de 2021.

Le financement aidera également les communautés à mettre en œuvre l'accès coordonné et les systèmes de données locaux connexes (p. ex. listes d'identificateurs uniques) et à améliorer la disponibilité de la formation et de l'assistance technique.

Outre le financement additionnel livré dans le cadre du Plan d'intervention économique pour répondre à la COVID-19, Vers un chez-soi a introduit de nouvelles flexibilités temporaires dans les directives du programme, dont les modifications suivantes :

- Permettre aux communautés d'utiliser des fonds de Vers un chez-soi pour des services médicaux et de santé ; et,
- Permettre aux bénéficiaires des volets Communautés désignées et Itinérance chez les Autochtones de financer des sous-projets qui sortent de leurs limites traditionnelles de services.

Compte tenu de la transition d'une réponse urgente à la pandémie à une focalisation continue sur la prévention et la réduction de l'itinérance, dont l'itinérance chronique, ces flexibilités ont été retirées après le 31 mars 2023. Ceci permet une harmonisation optimale entre les activités financées par Vers un chez-soi et le but du programme.